



Plus de 30 % des malades vivent dans leur famille ou dans la rue, nous devons changer cela !

Chers adhérents, chers amis,

Je souhaite que cette nouvelle année apporte à chacun d'entre vous de l'espoir, espoir pour que votre proche

se rétablisse au mieux, espoir pour qu'ensemble nous avançons vers une médecine de progrès incluant la réinsertion, espoir pour que cette réinsertion s'accompagne de moyens pour faciliter l'accès au logement, aux ressources, à l'accompagnement, aux activités.

Vous savez que l'Unafam, de par son implantation sur l'ensemble du territoire français et de sa connaissance par ses adhérents des besoins des malades et de leurs familles, a un rôle primordial d'observation des pratiques et des organisations. **C'est la raison pour laquelle nous avons créé un observatoire** en 2014 ayant pour but de valoriser les bonnes pratiques et de les diffuser largement aux financeurs et décideurs. Après le recueil des pratiques en soins psychiatriques (voir dossier du N°4-2015 de la revue *Un autre Regard*), et le travail d'observation en matière d'insertion professionnelle réalisé en 2015 (recueil de bonnes pratiques en cours d'élaboration), **nous allons nous consacrer en 2016 à la question primordiale du logement car la situation d'aujourd'hui est désastreuse.**

Les malades sont suivis essentiellement en ambulatoire, sans que des solutions dans ce domaine n'aient été organisées : peu de structures d'hébergement adaptées et quasi-

ment pas de création, pas d'accompagnement pour ceux qui sont dans des logements individuels...

Quelles solutions reste-t-il ? Les hospitalisations dites inadéquates, la rue ou la famille...?

La dernière enquête lancée en 2011 auprès de nos adhérents* montrait qu'un tiers des malades vivaient dans les familles.

Dans ce paysage bien négatif, des initiatives sont prises, quelquefois depuis des années sans qu'il y ait évaluation et duplication. Nous voulons recenser ces dispositifs innovants, analyser, repérer leurs atouts et limites, évaluer leurs coûts (en particulier par rapport à des journées d'hospitalisation), voir les reproductions possibles, et bien entendu diffuser nos résultats pour que soient engagées des solutions pour nos proches.

Ce repérage sera fait par nos délégations départementales, aussi je vous invite à leur communiquer les dispositifs qui pour vous répondent aux besoins des malades psychiques, nous avons besoin de votre participation.

Bien cordialement

Béatrice Borrel
Présidente



(*Pr Martine Bungener, Centre de recherche, médecine, sciences, santé, santé mentale, société UMR CNRS 8211 - Unité Inserm 988 - EHESS - Université Paris Descartes : consultation conjointe Unafam - Cermes3)

L'UNAFAM A BESOIN DE VOUS À SES CÔTÉS

Pour accompagner environ 15 000 familles chaque année et défendre les intérêts communs des proches et des personnes souffrant de troubles psychiques, plus de **360 000 heures de bénévolat** sont nécessaires chaque année sur tout le territoire, auquel s'ajoute le travail d'une quarantaine de salariés (dont la moitié au siège). **C'est à la fois beaucoup et pas assez pour répondre à ce que nous avons à réaliser.**

Nous recherchons des bénévoles **dans votre département**, pour accueillir les familles, pour faire connaître l'Unafam, pour développer les Groupes de Parole, pour organiser les formations sur les troubles psychiques et les ateliers Prospect, pour les conférences, les rencontres...

Nous avons également besoin de personnes concernées par la maladie pour représenter nos proches auprès des institutions départementales et régionales, dans les établissements de soins, à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), dans les CDSP (Commissions Départementales des Soins Psychiatriques)...

Enfin, nous avons également besoin de ressources humaines pour assurer le secrétariat, le fonctionnement de la bibliothèque de la délégation...

Il n'y a pas de petit engagement, toutes les forces vives sont les bienvenues !

Tous les bénévoles de l'Unafam reçoivent gratuitement des formations pour les aider à accomplir les missions qui leur sont confiées.

Au fil des années, les bénévoles des délégations peuvent, s'ils le souhaitent, déployer leur engagement au plan national, en devenant formateur de bénévoles par exemple, en participant à des groupes de travail nationaux ou encore en acceptant des mandats de représentation au sein d'instances nationales, en participant à des concertations, tant dans les ministères que dans d'autres instances institutionnelles, en représentant l'Unafam aux côtés d'autres associations d'usagers, et développer des actions de déstigmatisation.

L'Unafam a besoin de vous, et vous avez tous des compétences à proposer. Contactez votre délégation, en vous reportant au site www.unafam.org.

ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF POUR L'UNAFAM

L'Unafam s'est engagée fin 2015 dans l'élaboration d'un projet associatif qui vise à décliner l'identité de l'association, c'est-à-dire ce qui fonde son existence : son histoire, ses valeurs, son mode de gouvernance. Il décrira également les buts/orientations stratégiques et les moyens mobilisés pour y aboutir. C'est avant tout l'expression d'un projet politique, qui a vocation à fédérer l'ensemble des acteurs qui y contribuent (adhérents, bénévoles, professionnels) et à permettre d'engager des partenariats. Il doit *in fine* indiquer aux institutions, adhérents, partenaires potentiels et donateurs, ce qui singularise, mais également ce qui peut être mis en commun pour engager des projets.

L'enjeu du projet associatif de l'Unafam est de répondre au mieux aux besoins des 3 millions de personnes concernées par la maladie psychique d'un proche. A travers l'élaboration de son projet associatif, l'Unafam souhaite s'assurer de l'adéquation de sa stratégie avec les attentes des familles et se donner les moyens de faire évoluer ses missions sociales à travers un plan d'actions pluriannuel.

L'élaboration d'un projet associatif constitue avant tout un moment privilégié de mobilisation de l'intelligence collective et de partage de l'expérience des acteurs. La construction se veut participative. **C'est pourquoi, la parole sera donnée aux adhérents au 1^{er} trimestre 2016 à travers une consultation nationale dont les modalités seront définies lors d'un séminaire des délégués organisé fin janvier à Lyon.**

APPEL À CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNAFAM

La prochaine **Assemblée Générale ordinaire de l'Unafam se réunira le 23 juin 2016** à Paris. Comme chaque année, plusieurs postes d'administrateurs deviennent vacants. Statutairement, seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent poser leur candidature pour siéger au conseil d'administration de l'Unafam.

Le Conseil d'Administration de l'Unafam se réunit à Paris, 6 fois par an en moyenne. Trois Conseils d'Administration durent une demi-journée, 3 autres sont suivis d'un séminaire de travail d'une demi-journée. **Les candidats au Conseil d'Administration s'engagent à contribuer à une ou deux instances prospectives ou consultatives (commissions, comités, groupes techniques ou groupes de travail) en fonction de leurs compétences, et/ou à accepter des mandats de représentation nationaux.** Les administrateurs nouvellement élus participent, dans les semaines qui suivent, à une journée d'accueil et de formation organisée par la Présidente.

Enfin, **les candidatures au Conseil d'Administration sont examinées par la commission « pépinière de compétences »**, qui étudie l'adéquation entre les compétences des candidats et les besoins identifiés par le Conseil d'Administration. La commission émet un avis sur les candidatures afin que le Conseil d'Administration établisse une liste de candidats qu'il soutient, soumise au vote des adhérents. Les candidats non soutenus par le Conseil d'Administration peuvent maintenir leur candidature.

Les adhérents qui souhaitent présenter leur candidature au Conseil d'Administration de l'Unafam sont invités à adresser, **avant le 29 février 2016**, une lettre de motivation ainsi qu'un CV incluant leurs compétences et expériences associatives : par mail à secretariatpresidence@unafam.org ou par courrier à Unafam, 12 villa Compoin, 75017 Paris.

FOCUS

PSYCYCLETTE UNAFAM : TROISIÈME ÉDITION



Après deux éditions prometteuses, Psycyclette reprend du service en 2016 !

Psycyclette est une randonnée cyclotouriste reliant une ville de province à Paris avec une partici-

pation de personnes en situation de handicap psychique encadrés par des soignants, des aidants familiaux ou autre et divers partenaires du monde sportif et/ou médico-social.

Du 15 au 22 juin, les «psycyclistes» vont sillonner la France pour :

- faire connaître les troubles psychiques, montrer leur importance au plan sociétal et lutter contre la stigmatisation des personnes qui en souffrent,

- faire participer des personnes en situation de handicap psychique,

- communiquer sur ces situations et montrer comment la société peut prendre en charge ces personnes dans leur globalité et leur vie citoyenne.

Cette année, les participants parcourront **plus de 2 000 kilomètres répartis sur quatre parcours** :

- **Angers-Paris (du 17 au 22 juin)** : étapes : Angers, Sau-

mur, Tours, Blois, Orléans, Etampes, Paris

- **Caen-Paris (du 17 au 22 juin)** : étapes : Caen, Lisieux, Bourgheroulde, Lyons, Beauvais, Cergy-le-Haut, Paris

- **Evreux-Paris (du 15 au 22 juin)** : étapes : Evreux, Rouen, Forges-les-Eaux, Dieppe, Abbeville, Amiens, Beauvais, Cergy-le-Haut, Paris

- **Toulouse-Paris (du 15 au 22 juin)** : étapes : Toulouse, Villefranche-de-Rouergue, Aurillac, Issoire, Vichy, Nevers, Auxerre, Melun, Paris.

Comme lors des précédentes éditions, à chaque étape, les participants iront à la rencontre du public à travers des manifestations festives pour briser les tabous.

La Présidence du Sénat a d'ores et déjà renouvelé son accord pour accueillir les «psycyclistes» lors de leur **arrivée le 22 juin au Jardin du Luxembourg (Sénat)**.

Que ce soit dans une ville-étape près de chez vous ou à l'arrivée à Paris, n'hésitez pas à bloquer la date dans vos agendas pour acclamer nos valeureux cyclotouristes lors de leur arrivée !

Les participants peuvent s'inscrire pour la totalité d'un des parcours jusqu'au **30 mars** et pour une partie de parcours jusqu'au **15 mai**. Le règlement, les modalités et le bulletin d'inscription seront très bientôt disponibles sur [le site Internet de l'Unafam](#).

MILLE MERCI POUR VOTRE MOBILISATION FIN 2015 !

L'Unafam souhaite vous remercier chaleureusement pour votre générosité suite aux appels aux dons parus dans la *Lettre de la Présidente* de Décembre 2015 et envoyés par mail le 18 décembre dernier.

Mille mercis donc à vous tous pour ces dons, mais aussi pour votre implication bénévole qui constitue les forces vives de notre association.

Vous recevrez également en janvier un courrier vous invitant à renouveler votre adhésion en 2016. Cette cotisation est capitale pour que l'Unafam puisse vous aider et porter votre voix auprès des pouvoirs publics. C'est pourquoi nous vous renouvelons par avance nos remerciements, nous continuerons à mener notre combat et à initier d'ambitieux projets en cette nouvelle année, et c'est en grande partie grâce à vous que nous pouvons le faire.

MATERNITÉ ET PSYCHIATRIE



L'étape de vie importante que représente une grossesse, et les remaniements psychiques intenses qui l'accompagnent, exposent les femmes souffrant de troubles psychiques à un risque de décompensation plus fréquent.

Celui-ci risque de perturber la rencontre avec leur enfant au moment de sa naissance.

La qualité de l'accompagnement pendant et après la grossesse est donc essentielle.

C'est pourquoi la collection des cahiers de Sainte-Anne publie un nouvel ouvrage : **Maternité et psychiatrie**. Cet ouvrage collectif aborde la maternité à partir de l'expérience au centre

hospitalier Sainte-Anne, montrant la richesse et la diversité des parcours et des modes d'approches.

[Rendez-vous sur le site Internet du Centre Hospitalier Sainte-Anne pour davantage d'informations.](#)

«NOUS N'EN AVONS PAS FINI AVEC LA MALTRAITANCE»



Colloque
Nous n'en avons pas fini avec
la maltraitance
des constats,
des propositions,
des actions.
Mardi 8 mars 2016
Ministère des Affaires sociales,
de la Santé et des Droits des Femmes
Salle Laroque
14 Avenue Duquesne,
75007 Paris
Action éligible dans le cadre de la
Formation Professionnelle Continue

La FEHAP (Fédération des établissements hospitaliers & d'aide à la personne privés non lucratifs) organise, le 8 mars prochain, un colloque intitulé «Nous n'en avons pas fini avec la maltraitance», dont l'objectif est de faire le point sur l'application des mesures de bientraitance et de respect de la personne en milieu hospitalier.

L'Unafam, partenaire de cet événement sur l'invitation de la

FEHAP, interviendra lors de la Table ronde N°1 de 9h30 : «Maltraitance, de quoi parlons-nous ? Le point de vue des usagers». Elle y sera représentée par Michèle Drioux, membre du Conseil d'administration de l'Unafam.

Elle y évoquera notamment le refus d'intervenir de certains psychiatres se traduisant par un passage à l'acte de la part de la personne malade avec comme conséquence un exemple de maltraitance : l'incarcération sans soins. Cela permettra par ailleurs de revenir sur les soins sans consentement, indispensables dans certains cas, mais qui ne doivent en aucun cas justifier des mesures maltraitantes.

Ce colloque se tiendra le **8 mars 2016 au Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Salle Laroque, 14 rue Duquesne - 75007 Paris.**

Pour davantage d'informations, cliquez sur ce lien : <http://www.unafam.org/Colloque-Nous-n-en-avons-pas-fini.html>

AGENDA

EXPOSITION «SENS DESSUS DESSOUS»

La Ferme du Vinatier de Bron (69) organise une **exposition sur les «Usages et représentations du vêtement à l'hôpital psychiatrique», du mercredi 2 décembre 2015 au dimanche 3 juillet 2016**. Nadine Lahoz-Qulez, artiste plasticienne, a invité les usagers du centre hospitalier à s'approprier le vêtement hospitalier en l'individualisant et en le transformant à travers différentes techniques comme la broderie ou le dessin sur textile, au cours d'ateliers de création.

[Informations et inscriptions sur le site Internet du Vinatier](#)

JOURNÉE NATIONALE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Cette journée est organisée par L'UNPS (Union nationale pour la prévention du suicide) le **5 février 2016** au Ministère de la Santé, Salle Laroque, 14 avenue Duquesne - 75007 Paris.

Renseignements : contact@unps.fr - 09 66 83 58 03

[Inscription en ligne sur le site Internet de l'UNPS](#)

JOURNÉE PARCOURS DE SOINS-PARCOURS RÉSIDENTIELS DES PERSONNES EN PRÉCARITÉ

La FAPIL (Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement) organise une journée sur le thème du lien entre les parcours résidentiels et les parcours de soins des publics précaires afin d'encourager ce décloisonnement en s'appuyant sur les expériences existantes le **29 janvier 2016** à la Maison des Associations de Solidarité, 10-18 rue des terres au curé - 75013 Paris.

[Inscriptions et renseignements sur le site Internet de l'Unafam](#)

FORUM EUROPÉEN DE BIOÉTHIQUE

Le Forum européen de Bioéthique 2016 aura lieu à **Strasbourg du lundi 25 au samedi 30 janvier** : une semaine de partage entre les experts et le grand public pour penser l'Homme face aux progrès de la science. De nombreuses rencontres sont prévues, 135 intervenants prendront la parole. L'entrée est libre.

[Dates, thèmes et lieux sur le site Internet du Forum européen de Bioéthique](#)

FOIRE AUX QUESTIONS SERVICE SOCIAL

La prime d'activité est-elle accessible dès à présent à tous les travailleurs ayant des ressources modestes, y compris aux travailleurs en ESAT qui, pour certains, percevaient la prime pour l'emploi ?

L'objectif de cette prime d'activité, en vigueur depuis le 1er Janvier 2016 : être un complément de ressources mensuel pour les personnes qui, travaillant dans le milieu de travail ordinaire (y compris les Entreprises adaptées) ou protégé (Etablissements et Services d'Aide par le Travail - ESAT), ont toutefois des revenus modestes (moins d'1,3 smic net mensuel, soit 1475 € nets par mois pour une personne seule).

Elle remplace effectivement :

► la PPE (Prime Pour l'Emploi), perçue notamment par certains travailleurs en ESAT, et

► le RSA (Revenu de Solidarité Active) activité (bénéficiaires du RSA en situation d'emploi)

Le simulateur à disposition sur les sites www.caf.fr et www.msa.fr permet aux

bénéficiaires éventuels de vérifier s'ils réunissent bien les conditions pour obtenir cette prime, d'en évaluer le montant et d'effectuer les démarches nécessaires.

Or ce simulateur, à ce jour, ne prend pas encore en compte la situation des personnes en situation d'emploi dans le milieu ordinaire de travail ou protégé et percevant l'AAH : effectivement, des actions sont menées depuis plusieurs mois par les Associations, qui se sont alarmées des conditions d'obtention de cette prime d'activité, différentes de celles de la prime pour l'emploi, qui menaçaient d'exclure de ce dispositif les allocataires de l'AAH, et plus particulièrement les travailleurs en ESAT (plafond de ressources, mode trimestriel de déclaration des ressources, impact de la prime d'activité sur le montant de l'AAH, etc.).

Grâce à ces interventions, la prime d'activité serait bien accessible aux personnes en situation de handicap dans l'emploi et percevant l'AAH, y compris aux travailleurs en ESAT.

Si le montant de la prime ne viendra pas impacter le montant de l'AAH, il sera

toutefois calculé en fonction des revenus issus de l'activité, mais aussi des avantages en nature tels qu'un logement mis à disposition à titre gratuit, des allocations logement, de la composition familiale...

Ces débats décisifs récents n'ont pas permis de mettre à jour ce simulateur évoqué plus haut et de l'adapter à la situation des allocataires de l'AAH, qui ne pourront pas savoir avant plusieurs mois le montant réel, correct, de la prime d'activité auquel ils pourraient prétendre (dans le milieu associatif, on évoque la fin du semestre, voire Octobre, avec bien sûr un effet rétroactif des droits au 1er Janvier 2016).

Les Ministères concernés promettent de le rendre efficient au plus vite. Une information pour clarifier cette situation devrait être diffusée sur les sites des CAF et des MSA prochainement, concernant notamment la date à laquelle ces travailleurs bénéficiaires de l'AAH pourraient faire leur demande de prime d'activité. A suivre donc...

Sources : Décret [2015-1709](#) et Décret [2015-1710](#) du 21 décembre 2015

ATELIERS D'ENTRAIDE PROSPECT FAMILLE FORMATION «TROUBLES PSYCHIQUES»

Prospect Famille et la formation «Troubles psychiques» sont ouverts à toute personne touchée par les troubles psychiques d'un proche, qu'elle soit adhérente ou non à l'Unafam. Informations et inscriptions [auprès de vos délégations.](#)

Animés par des bénévoles formés par l'Unafam, les Ateliers d'entraide Prospect Famille permettent aux participants d'échanger leurs expériences face aux difficultés qu'ils rencontrent et de construire ensemble des savoir-faire efficaces. Ces Ateliers ont pour objectif d'aider les familles à sortir de l'isolement pour faire face, dans la durée, aux troubles psychiques d'un proche. **Composés de 10 modules, ils durent 20 heures.**

Prochains ateliers :

- Lyon (69) : 16, 23 et 30 janvier
- Bourgoin (38) : 16, 23 et 30 janvier
- Palaiseau (91) : 30, 31 janvier et 13, 14 février
- Toulouse (31) : 30, 31 janvier et 27 février
- Angers (49) : 26, 27 et 28 février
- Alès (30) : 26, 27 février et 5 mars
- Clermont-Ferrand (63) : 4, 5 et 6 mars
- Lyon (69) : 5, 12 et 19 mars

La formation «Troubles psychiques» permet d'approfondir ses connaissances sur les maladies et le handicap psychique ainsi que sur les différentes offres de soin, les structures sanitaires et médico-sociales du département.

Cette formation d'une journée est gratuite.

Elle est animée par un bénévole de l'Unafam et un professionnel (psychologue, infirmier de secteur psychiatrique, cadre de santé...).

Prochaines sessions :

- Nantes (44) : 9 janvier
- Tournon (07) : 12 février
- Nantes (44) : 5 mars
- Amiens (80) : 17 février
- Chambéry (73) : 12 mars

<< J'avais peur de ne pas avoir le bon comportement avec mon fils et de ne pas l'aider, le partage des expériences m'a donné de vraies pistes >>



**UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES**

12, villa Compoint 75017 Paris

Tél. : 01 53 06 30 43

Fax : 01 42 63 44 00

Écoute-famille : 01 42 63 03 03

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE